L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE, 2 DECEMBRE 1894.

PETITES ANNONCES

LEÇONS d'anglais le soir à l'Ecole Française Anglaise, 227 Bourbon. Prix modérés.
2 déc—1.

REPARATIONS de Gazoline Stoves et chauffage. Adressez Carte Postale P. V. Tio, 298 Royale. 2 déc—1f

A VENDRE.

A VENDRE — 115 avenue St-Bernard. Cottage simple neuf, galerie de côté, chambre à bain, jardin, etc; bon marché, $1,300. S'adresser, 299 rue Hôpital. 2 déc—1f

DEMANDES.

UN jeune homme demande une chambre confortable, avec ou sans la pension, sur la rue de l'Esplanade, à proximité du (bac) ferry du Southern Pacific. Il faut donner de bonnes références.
S'adresser à ROBT. S. VICKERS, M. S. District Office.
2 déc—1f Alger.

DEMANDE—Un jeu de livres ou ouvrage de bureau après six heures du soir. S'adresser L., bureau de "l'Abeille."
2 déc—2f

ON demande—Une personne capable et de confiance sachant faire le ménage et la cuisine pour une petite famille. De bons gages seront payés à la personne remplissant les conditions ci-dessus. S'adresser 253 rue Canal.
1er déc—3f

ETAT DE LA LOUISIANE, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent que le troisième jour de novembre 1894, jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire ci-dessous intitulée, dans les mots et termes suivants, à savoir:

Mme Chas M. Moore vs son mari.
No 43,100—Div. C.

Sur la motion de Harold W. Newman, Esq., avocat de la plaignante, et sur la production de preuve valable de sa demande et la loi et l'évidence étant en sa faveur.

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré ici le 9 juillet 1894 soit confirmé et qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante Mme Elizabeth A. Springer, épouse de Charles M. Moore, et contre le défendeur Charles M. Moore, son époux, pour la somme de Onze Cent Sept 50/100 Dollars, avec reconnaissance de son privilège, sous la Loi, sur toutes ses propriétés foncières et personnelles, décrétant une séparation de propriété et dissolvant la communauté d'acquets et de gains existant entre eux. Il est de plus ordonné que la plaignante soit et elle est par la présente autorisée de conduire ses affaires en son propre nom et pour son propre compte et de faire et d'accomplir tout acte comme si elle était une femme seule; tous les frais doivent être payés par le défendeur.
Jugement rendu le 13 novembre 1894.
Jugement signé le 19 novembre 1894.
Signé: F. A. MONROE, Juge.

En témoignage de quoi, j'ai à ceci mis mon nom et apposé le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle Orléans, ce vingt-et-unième jour de novembre dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-quatorze.
Signé: JAMES D. RANKIN,
[Sceau] Député Greffier.
22 nov—

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Witte Kettwitz Commission Co. Lt'd vs Mme Veuve Léon Lamothe—Le même vs la même.
DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—No 21,547 et 21,548—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nlle Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées je procéderai à la vente à l'enchère publique, au magasin du défendeur, nouveau No 305 rue St-Charles entre Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 13 décembre 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un coffre-fort de Hall Standard, un lot de meubles de bureau et un lot de vins et liqueurs, etc., etc. Saisi dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux. P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. 28 nov—28—5 13 déc

W. G. Tebault vs New Orleans Printing Co.
PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—No 26,401—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 4 décembre 1894, à midi, aux Nos 37 et 41 rue Royale, entre Douane et Bienville, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
1 desk, 4 chaises, 1 chaise à dessus en canne, 1 chaise de bureau, un lot de nattes, 1 chaise de bureau. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant sur les lieux. WM. NELSON,
23 nov—23 30—déc 4 Constable.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Henrietta Wagner, Vve de Jos Jacob Kaiser.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 29,403.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par les exécuteurs testamentaires William S. Schmidt et Francis M. Ziegler, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
1er déc—1 5 9 Greffier.

Succession de George André Petit.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,190—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Marie Louise Delcasal, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
28 nov—28—déc 4 7 Greffier.

Succession de François Lacroix.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9,804—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le quatrième compte provisoire présenté par E. Cucullu administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
29 nov—déc 4 8 Greffier.

Succession de Joseph ou Julius Brette.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 42,299—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par le Rév. Hyacinthe C. Mignot, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE,
28 nov—28—déc 4 7 Greffier.

Succession de John Welsh.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,057—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles B. Upton, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
28 nov—28—déc 4 7 Greffier.

Succession de Justin Arrin.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 44,381—Division A—Attendu qu'Anna Grouner, veuve en premières noces de Jean Nouaiy et en secondes noces de Justin Arrin a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Justin Arrin, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
28 nov—28—déc 4 7 Greffier.

Succession de Bernard Eckers et de Rosina M. Eckers, sa femme.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,142—Division D.—Attendu que Harry B. Eckers a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Bernard Eckers et de Rosina M. Eckers, sa femme, décédée; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
27nov—27 30 déc 6 Greffier.

Succession de R. L. Gibbon.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,905—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le deuxième compte provisoire présenté par Gilbert L. Hall, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
27 nov—27 30—déc. 6 Greffier.

Avis.

Excursion du dimanche à bon marché sur New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. Tout de $1.00.
J. S. LANDRY
J. S. LANDRY, Surintendant. Agent général pour le Fret et les Passagers
30 oct—sem et dim

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Benjamin F. Post, administrateur de la succession de Lorenzo Post et individuellement vs Mme Joseph Ames, épouse de Frederick W. Ames et als. No 43,555, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.
Double cottage enjolivé, 338 et 340 rue Franklin.
Une double ligne de chars électriques passant devant la porte.
A proximité des écoles, des églises et lieux d'amusement et du nouveau dépôt I. C. & Miss. V. R. R.
Jeudi, le 3 janvier 1895, à midi.
A LA BOURSE DES ENCANTEURS Nos 629 et 631 rue Commune, à midi, le JEUDI, 3 janvier 1895, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Division B de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de B. F. Post, daté le 26 novembre 1894, et plus tard à un jugement rendu le 21 novembre 1894 et signé le 27 nov. 1894 par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Division C de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée Benjamin F. Post, administrateur de la succession Lorenzo Post, et individuellement vs Mme Josephine Ames, épouse de Frederick W. Ames et al., les deux ordres ou jugement adressés à J. L. Onorato, encanteur, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les servitudes y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Clio, Erato, Liberté, désigné comme lot No 5 sur un plan du dit lot et propriété déposé en le bureau de T. O. Stark, notaire dans cette ville; le dit lot mesure, commençant à une distance de 118 pieds 4 pouces 3 lignes du coin des rues Franklin et Erato, 29 pieds de face rue Franklin sur 112 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un crédit de un et deux ans représenté par des billets portant 8 pour cent d'intérêt de la date jusqu'à paiement final, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. l'acquéreur déposera 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur. Plan à la Bourse.
BAYNE & ONORATO,
Propriétés foncières, hypothèques et placements d'argent, 621 rue Gravier, à côté de la Banque Nationale de Whitney.
29nov—29 30—déc 2 3 9 10 16 17 23 24 30 31—janv 1 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de Mme Elizabeth Byrne, veuve de Louis Palms.
Jeudi le 27 décembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, à côté de la Banque Nationale d'Etat.
Charmante résidence à l'encoignure de l'avenue de l'Esplanade et de la rue Dupré, avec une double voie de chars électriques devant la porte.
Cottage dans le Deuxième District, No 220 rue Miro, (rapportant un bon loyer).
Résidence cottage, No 591 (ancien numéro) rue Nord Claiborne près des Champs-Elysées, dans le Troisième District, louée à raison de $13 par mois, avec une double voie de chars urbains devant la porte.
Deux splendides terrains rue Cadiz, dans le Sixième District, avec bâtisse sur les terrains, et le cottage double avec deux étages dans le fond, Nos 627 et 629 (anciens numéros) rue Constance près de l'avenue de la Louisiane,
Loué à raison de $10 par côté.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, Division B.—No 43,144.—En vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B. de la Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 20 novembre 1894, adressé à J. L. Onorato, Encanteur, nous procéderons à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, le JEUDI 27 décembre 1894, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
1° **Deux lots de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Lepage, Dupré, White et Esplanade, désignés comme lots Nos 9 et 10, sur un plan dressé par Pecquet et Crampon, le 12 juin 1865, et déposé en l'étude de J. Graham, ancien notaire, comme plan No 171, et aussi par les mêmes numéros, sur un plan dressé par J. Strenier, le 19 juillet 1875 et déposé comme plan No 40, en l'étude de A. Hero, Jr.; les dits lots se touchent et mesurent chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Lepage et 33 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Esplanade sur les profondeurs suivantes, à savoir: Le No 10 forme l'encoignure des rues Esplanade, Lepage et Dupré et a une profondeur de 127 pieds 9 pouces sur la dite rue Dupré et a une profondeur de 137 pieds 11 pouces et 3 lignes sur la ligne le séparant du lot No 9, lequel a une profondeur de 148 pieds 7 pouces et 7 lignes sur la ligne le séparant du lot No 8.
2° **Une certaine portion de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant, situés dans l'ilet compris entre les rues Miro, Tonti, St Philippe et Ursulines, étant une partie du lot désigné par le No 5 sur un plan dressé par Louis H. Pilié, ancien voyer, le 17 janvier 1859 et déposé en l'étude de E Bouny, notaire. La dite portion de terre mesure, en mesure américaine, 16 pieds de face à la rue Miro, 17 pieds 2 pouces et 7 1/2 lignes de largeur dans le fond, 76 pieds 4 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne qui la sépare du lot No 4 et 71 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne du fond qui la sépare de la balance du lot No 5; ladite portion du lot ci-dessus décrit, est la partie la plus rapprochée de la rue St-Philippe du lot No 5.
3° **Une certaine portion de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant, située dans le Troisième District de cette ville, désignée par le No 9 de l'ilet No 13, borné par les rues St Avid (Claiborne) Champs-Elysées, Prosper, (maintenant Derbigny) et Français, sur un plan dressé par C. F. Zimple, daté du 2 février 1833 et déposé en l'étude de C. Pollock, ancien notaire; le dit lot mesure, en mesure américaine, 32 pieds de face à la rue St Avid (Claiborne) sur 142 pieds 1 pouce de profondeur.
4° **Deux lots de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant, situés dans le Deuxième District du Faubourg Marigny, à présent Quartier Bouligny dans l'ilet No 38 de l'ancien plan du dit Faubourg, maintenant l'ilet No 291 du nouveau plan, borné par les rues Cadix, Pisquemines (ou Celinde), Jena et Chestnut; les dits lots mesurent chacun 26 pieds 6 pouces de face à la rue Cadix sur 105 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; les dits lots sont désignés par les Nos 18 et 19.
5° **Un certain lot de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Tolédano, Magasins et l'Avenue de la Louisiane, désigné par la lettre A., sur un plan fait par S. G. de l'Isle, architecte, daté du 2 mars 1891 et enregistré dans le Bureau du Shérif civil; la dite portion de terre se composant de tout le lot No 3 et partie du lot No 4 du dit ilet, d'après le dit plan le dit lot est à une distance de 216 pieds 8 pouces de l'encoignure de l'Avenue de la Louisiane et de la rue Constance et mesure 39 pieds 11 pouces de face à la rue Constance sur une profondeur de 127 pieds 4 pouces entre lignes égales et parallèles.
Conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit; balance devant être garantie par hypothèque sur la propriété vendue à 7 pour cent d'intérêt avec les réclamant ones usuelles d'hypothèques. Les acquéreurs doivent déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier les ventes et payer pour les actes de vente pardevant James Fahey, notaire. Les plans sont à la Bourse. Les personnes désirant faire l'inspection des lieux doivent se procurer des cartes d'admission de
BAYNE & ONORATO,
Propriétés foncières, hypothèques et placements d'argent,
621 rue Gravier.
A côté de la Banque Nationale de Whitney.
27 nov—27 28—déc 2 3 9 10 16 17 23 24 25 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.
La jolie demeure à deux étages,
Ancien No 93 rue Locust, louée à raison de $14 par mois, et le cottage double en bois de bon rapport, anciens Nos 97 et 97 1/2 rue Locust, loué à raison de $15 par mois de chaque côté.
Jeudi, 27 décembre 1894, à midi.
Succession d'Enos T. Lane et son épouse.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division B—No 41,668.
EN VERTU de plusieurs ordres de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, l'Hon. Fred. D. King, juge, et plus récemment, d'un jugement spécial rendu le 31 octobre 1894, et signé le 8 novembre 1894, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, le JEUDI, 27 DÉCEMBRE 1894, A MIDI, A LA NOUVELLE BOURSE DES ENCANTEURS, NUMÉROS 629 et 631 RUE COMMUNE, à côté de la banque Nationale d'Etat, de la propriété ci-après décrite, pour le compte de la succession ci-dessus, à savoir—
1° **Un certain lot de terre**, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Locust, Magnolia, Lafayette et Poydras, désigné par le numéro treize sur un plan fait par S. Bringier, voyer général, le 28 décembre 1898, annexé à un inventaire dans la succession d'Henry De Eude, à l'étude de C. Pollock, ancien notaire, en date du 23 février 1857. Le dit lot mesure trente un pieds onze pouces et une ligne de face à la rue Locust, par cent vingt-deux pieds sept pouces et une ligne de profondeur. Les améliorations consistent d'une résidence simple en bois de deux étages, contenant des galeries sur la façade et de côté, salon, salle à manger, cuisine, d'une chambre derrière la cuisine, deux chambres à coucher, chambre pour harnais, grenier à foin, écurie ayant environ six mangeoires, hangar, chambre à repasser, citerne, lieux d'aisance, etc., grande cour ayant une entrée pour les wagons. La maison est louée à de bons locataires à raison de $14 par mois, devrait rapporter $16.
2° **Un certain lot de terre** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même ilet et touchant au dit lot numéro treize; le dit lot est désigné par le numéro quatorze sur le même plan ci-dessus mentionné dans l'inventaire ci-dessus décrit; le dit lot numéro quatorze mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Locust sur une profondeur de cent vingt-deux pieds, sept pouces sur une ligne, entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent d'un double cottage en bois d'un bon rapport, contenant de chaque côté, salons doubles, le gaz, salle à manger, chambres à coucher, cuisine, galerie, citerne, hangar, avec chambres au-dessus, allée de côté et loué à d'excellents locataires pour $15 par mois chaque côté.
Conditions—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie; les acquéreurs devront faire un dépôt de 20 pour cent du prix de leur enchère au moment de la vente et de payer pour l'acte de vente, pardevant Fred. Adolph, notaire, et assumeront les taxes de 1894.
Voyez les plans à la Bourse.
BAYNE & ONORATO,
Propriétés foncières hypothèques et placements d'argent, 621 rue Gravier, à côté de la Banque Nationale de Whitney.
21 nov—21 22 23 24 25 26—déc 6 13 20 27

W. G. COYLE & CO.,
CHARBON. COKE.
Pittsburg, Anthracite, Alabama, Cannel et Coke de Gaz et Combustible. Charbon en chalands pour planteurs sucriers.
BUREAUX.
Nouveau No 323 rue Carondelet, Ancien No 47, coin Union.
1er sept—6 m—Dim mar jeu

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE
Succession de Joseph Hernandez.

LA SUPERBE RÉSIDENCE,

Terrains immenses et admirablement embellis,

No 1,275 Avenue St-Charles,

Coin Sud-Ouest de la rue Bordeaux,

—D'UNE—

APPARENCE ATTRAYANTE

—ET—

D'un décor intérieur des plus artistiques,

L'une de nos plus charmantes résidences sur notre grand boulevard.

Ceci est une des rares occasions que ne négligent pas les sages.

—Aussi de—

Splendides sites manufacturiers, S'étendant de la Promenade Carondelet, Ou Vieux Bassin à la

RUE ST-PIERRE,

Entre les rues Rocheblave et Dorgenois,

Avec de grandes bâtisses en briques

—ET—

Plusieurs bâtisses en bois et fer galvanisé,

Connues comme la fabrique de porcelaine de la Louisiane,

—AUSSI UN—

COTTAGE DOUBLE EN BOIS,

Nos 1,608 et 1,610 rue Prytania,

Entre les rues Terpsichore et Euterpe

—ET UNE—

Vaste étendue de terre

—DANS LA—

Paroisse De Soto.

Succession de Joseph Hernandez.

No 38,841—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur, bureau No 138 (ancien numéro 14) rue Carondelet—JEUDI, 13 décembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour, Division C, en date du 5 novembre 1894, et d'un ordre supplémentaire daté du 8 novembre 1894 dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **La magnifique résidence en bois**, à deux étages et mansarde, et immense terrain ornemental No 1,275 avenue St-Charles, encoignure sud ouest de la rue Bordeaux situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St-Charles, les rues Carondelet, Bordeaux et Upperline. La résidence est retirée de quelque distance de la banquette, dont elle est séparée par un vaste passage en Stillinger et une riche barrière en fer, et consiste de larges vérandas, porche, corridor, salons, librairie, grande salle à manger, office, cave, cuisine, buanderie au rez-de-chaussée. Au premier étage, on the second story, cinq chambres à coucher, chambre à bain, une chambre dans la mansarde et une chambre finie dans la coupole. Dans le fond sont deux chambres à domestiques. L'ornement intérieur est superbe, étant en bois naturel, fresques, papier mâché et tapisserie d'un matériel des plus riches et d'un dessin des plus artistiques.

Dans le fond, sur la rue Carondelet, est une grande écurie en bois à deux étages ayant de la place pour plusieurs véhicules, trois stalles, mangeoirs et chambres pour harnais au rez-de-chaussée et chambre pour cocher, chambre pour fourrage au premier étage. Sur les lieux se trouvent trois massives citernes. Le terrain est immense, comprenant la moitié de l'ilet et il est distribué en allées pour s'y promener, de vastes gazons, d'arbres ornementaux, d'arbrisseaux exotiques et de plantes rares. Le terrain est élevé et mesure, plus ou moins 129 pieds de face à l'avenue St-Charles sur une profondeur et façade de 306 pieds 6 pouces sur la rue Bordeaux et une profondeur de 296 pieds 4 pouces sur la ligne de côté vers la rue Upperline et borné sur la dite ligne de côté par les propriétés appartenant ou ayant appartenu à Mme Mary O. Whann et Veuve J. Brownlee, et 115 pieds 10 pouces sur la rue Carondelet.

Elle est une des plus belles et plus complètes résidences sur l'Avenue St Charles au point de vue de son importante apparence, du superbe fini de son intérieure et de ses grands et beaux terrains. Les chars électriques en font un court et agréable trajet au centre des affaires. Ceux qui désirent une demeure aristocratique et raffinée ne trouveront pas de mieux sur le marché. Il faut se procurer une carte d'admission des encanteurs pour pouvoir visiter les lieux.

2° **Le splendide site manufacturier**, comprenant la bâtisse en briques à deux étages et mansarde et quatre bâtisses en bois et fer galvanisé avec machine, fourneaux, fours et le matériel qui s'y trouvent dans le deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par la Promenade Carondelet, les rues St Pierre, Rocheblave et Dorgenois. Le terrain est décrit comme huit certains lots de terre, désignés par les Nos 176, 177, 178, 179, 197, 198, 199 et 200, d'après un plan fait par J. A. de Armas, voyer, daté le 17 avril 1852, et déposé en l'étude de J Cuvillier, ancien notaire, lesquels dit lots de terre se touchent l'un l'autre et mesurent en mesure américaine, comme suit: les lots 176 et 177 se touchent et mesurent dans le fond les lots 199 et 200, et mesurant chacun 37 pieds de face à la rue St-Pierre sur 165 pieds de profondeur. Les lots Nos 199 et 200 se touchent et mesurent chacun 37 pieds de face à la Promenade Carondelet sur une profondeur comme suit: le lot No 190, 243 pieds 4 pouces 2 lignes sur la ligne qui le sépare, du côté de la rue Dorgenois, du lot No 198, et le lot 200, de 243 pieds 4 pouces 6 1/2 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 199 et de 237 pieds 7 pouces 3 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 201 vers la rue Rocheblave. Les lots 178 et 179 se touchent et touchent dans le fond aux lots Nos 197 et 198, ayant chacun 37 pieds de face à la rue St-Pierre sur 165 pieds de profondeur. Les lots 197 et 198 mesurent chacun 37 pieds de face à la Promenade Carondelet sur une profondeur comme suit: Le lot 197—249 pieds 1 pouce 1 ligne sur le côté le plus près de la rue Dorgenois, et le lot No 198, 246 pieds 2 pouces 5 1/2 lignes sur la ligne le séparant du lot 197, et 243 pieds 4 pouces 2 lignes sur celle qui le sépare sur le côté vers la rue Rocheblave du lot No 199, formant un total de façade sur la Promenade Carondelet de 148 pieds sur la rue St-Pierre de 148 pieds par 414 pieds 1 pouce 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Dorgenois et 409 pieds 7 pouces 3 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté.

Ceci est un des meilleurs sites pour une manufacture dans le Deuxième District, commandant les privilèges de l'eau et le trafic du Canal du vieux bassin. Il est près de la rue Broad et possède une ligne de char sur la rue St-Pierre.

3° **Le cottage double, en bois, à un étage**, Nos 1608 et 1610 rue Prytanée, contenant plusieurs chambres, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytania, Coliseé, Terpsichore et Euterpe. Le lot de terre est désigné par le No 6, et mesure 31 pieds 11 pouces de façade sur la rue Prytanée, par 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et se trouve à une distance de 64 pieds de l'encoignure de la rue Terpsichore. Le tout conformément à un plan dressé par E. Pilié, voyer. Une des plus jolies localités sur la rue Prytanée, touchant à la place Parkerson et au Parc Colisée.

4° **Toute la partie de la Section vingt-six** (26) s'étendant sur le côté sud du Bayou Pierre, contenant 263 50-100 acres. Les lots 45 et 46 et une petite partie des lots Nos 1, 2 et 3 de la section vingt-sept (27) contenant 302 38-100 acres. Toute la section trente-quatre (34) à l'exception d'une petite partie sur le côté ouest appartenant à Pierre Laffitte et son épouse, contenant 478 71-100 acres. Toute la section trente-cinq (35) moins 100 acres réservés par Pierre Laffitte et son épouse et six acres pris par la réclamation de Simon De Soto, contenant 479 20-100 acres, s'élevant à 1523 79-100 acres de terre et tous situés dans le township 13 Nord, range 12 ouest, paroisse De Soto, Lne.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance à 1 ou 1 et 2 ans de crédit à l'option des acquéreurs pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, jusqu'à paiement final; 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations doivent être assurées et la police d'assurance transférée au porteur ou aux porteurs des billets; 10 pour cent comptant du prix d'achat seront requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jas. Fahey, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
10 nov—10 17 24—1 8 13 déc

PAR FITZPATRICK & SMITH.

Une Magnifique Occasion d'Acquérir un Fond d'Affaire Payant Bien.

A L'ENCAN.

MERCREDI, 5 décembre 1894, à 11 heures A. M., à l'encoignure des rues Calliope et Rampart, vis-à-vis le nouveau Dépôt de l'I. C., une épicerie et buvette connue comme Oudifer & Co., à l'endroit et à l'heure ci-dessus, je procéderai à la vente de toutes les marchandises, la clientèle et le bon vouloir de la maison de commerce ci-dessus; aussi, un cheval et wagon. Leur raison de vendre est parce qu'ils ont ouvert une maison de commerce en gros rue des Magasins.
Conditions—Comptant.
FITZPATRICK & SMITH,
2 déc—1f Encanteurs, 336 rue Carondelet.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.
Un lot de terre de choix formant l'encoignure des rues Tolédano et Constance.
Succession de Mary Coyle, épouse de Jeremiah McCarthy.
Cour Civile de District—Dossier No 44,085.
A long crédit. A l'encan.
PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 143 rue Carondelet près Commune—MERCREDI, le 2 janvier 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre St-Charles et Camp, premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 27 novembre 1894. Dossier No 44,085, pour le compte de la succession de Marie Coyle, épouse de Jeremiah McCarthy, il sera vendu à l'enchère publique:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 160, borné par les rues Constance, Laurel, Tolédano et Louisiana Ave., et forme le coin des rues Constance et Tolédano, désigné par le No 22 et mesure 32 pieds de face rue Constance, sur une profondeur et façade rue Tolédano de 129 pieds entre lignes parallèles, d'après le plan à la place de la vente.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste à un crédit d'un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; 10 pour cent comptant sur les lieux et le paiement des taxes de 1895.
Acte de vente pardevant E. Commagère, notaire, aux frais de l'acquéreur.
2 déc—2 9 16 23 30 à date

PAR GEO. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Lots de terre de valeur pour bâtir, près de l'avenue Canal et des rues Genois, Gasquet et Palmyre.
Succession de Joseph A. Bork.
No 33,354—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune.—MERCREDI, 2 janvier 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, daté du 28 novembre 1894 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—
Huit lots de terre bien situés, avec droits, passages, privilèges et avantages qui s'y trouvent et y appartenant, situés dans l'ilet No 707, Premier District de cette ville, bornés par les rues Genois, Gasquet, Palmyre et Clark, et désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 18, 19, 20 et 21 sur un plan de G. T. Dunbar, déposé en l'étude de G. J. Mossy, ancien notaire en cette ville, daté du 12 avril 1848; le dit lot No 1 forme l'encoignure des rues Genois et Gasquet; mesurant 33 pieds 6 pouces de face sur la rue Gasquet par 108 pieds de profondeur et de face sur la rue Genois et les dits lots Nos 2, 3 et 4 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face sur la rue Gasquet par 108 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le dit lot No 21 forme l'encoignure des rues Palmyre et Genois, mesurant 33 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyre sur 108 pieds de profondeur et face à la rue Genois, et les dits lots Nos 18, 19 et 20 se touchent, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Palmyre sur 108 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. A un ilet seulement de l'avenue Canal et dans un voisinage s'améliorant.
Conditions.—La moitié comptant et la balance à un crédit de 1 et 2 ans en des billets des acquéreurs portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et lien et privilège de vendeur. Les acquéreurs devront faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier la vente.
Acte de vente pardevant James Fahey, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
2 déc—2 9 16 23 30 au 2 jan

PAR STUALT & LEWIS

ANNONCE JUDICIAIRE.
Désirables Cottages Simples et Doubles dans le Sixième District.
RUES CONSTANCE et LAUREL
Entre Cadiz et Valence.
Les chars électriques passeront en face.
Quatre lignes de chars à deux ilets.
Près des Eglises, Marchés et Ecoles.
Succession de Mme Mary L. Nash.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E—No 43,294.
PAR STUART & LEWIS—Charles D Stuart, Encanteur—bureau No 19 Place Commerciale, MERCREDI, 12 décembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 50 et 52 rue Baronne, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, No 43,294, daté et signé le 7 novembre 1894, la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession ci-dessus intitulée:
1° **Le joli cottage en bois** (couvert en ardoise) portant le No 846 rue Constance entre Cadix et Valence, ilet rue Laurel, ayant six chambres, etc., cour de côté, retiré de la rue. Le lot mesure 30 pieds rue Constance sur une profondeur de 127 pieds entre lignes parallèles. Le tout plus ou moins, et loué à $11 par mois.
2° **Le tout et en particulier trois morceaux ou lots de terre**, ensemble avec le joli cottage double en bois recouvert en ardoises, ayant quatre chambres de chaque côté, hangar, etc., et portant les Nos 611 et 615 1/2 rue Laurel entre Cadix et Valence, ilet rue Constance et comprenant le lot désigné par le numéro douze de l'ilet cent soixante-seize sur un plan fait par D. M. Brosnan, voyer de ville, en date du 15 janvier 1884, le dit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces et 4 lignes plus ou moins et l'autre portion de la dite terre mesure 30 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces et 3 lignes plus ou moins et composant le lot désigné par le numéro onze dans l'ilet cent soixante-seize sur le dit plan de D M Brosnan, voyer de ville, en date du 15 janvier 1884 et loué à $24 par mois.
Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur ou des acquéreurs, le reste du prix de l'enchère, s'il y en a, doit être représenté par des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt à partir de la date de la vente; le dit acquéreur ou les dits acquéreurs devront faire un dépôt avec les Encanteurs au moment de la vente, 10 pour cent du prix de leur enchère et devront assumer en sus du prix de leur enchère les taxes d'Etat et de ville de 1894. Les propriétés devront être assurées et les polices transférées aux porteurs des billets hypothécaires, 5 pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès pour renforcer la collection.
Les actes de vente pardevant H. Heidenhain, notaire, au frais des acquéreurs.
Voir les plans à la Bourse.
11nov—11 14 21 28—déc—5 12

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.
Meubles de Maison et Bijouterie.
Succession de Mme Della Smith.
No 44,254—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN,—W. A. KERNAGHAN, encanteur.—Bureau, No 138 (ancien numéro 14) rue Carondelet.—LUNDI, 3 décembre 1894, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 21 novembre 1894, de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, sur les lieux, ancien No 293 rue Magasine, entre Calliope et Gaiennié—
Un lot de meubles de salon, de salle à manger, de chambre à coucher, cuisine. Aussi un lot de bijouterie et un billet à recevoir.
Conditions—Comptant sur les lieux.
22 nov—22 23—déc 1 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.
Interdiction de John T. Brenford.
No 42,390—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. KERNAGHAN, encanteur,—Bureau No 138 (vieux numéro 14) rue Carondelet—JEUDI, 13 décembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, il sera vendu, à l'encan, en vertu d'un ordre daté du 9 novembre 1894, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Félicité, Ste-Marie, Old Magasin et Laurel, et désigné par la lettre A, d'après un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, mesurant en mesure américaine, 33 pieds de face rue Félicité sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces sur le côté le plus près de la rue Old Magazine, et une profondeur du côté opposé de 147 pieds 3 pouces, puis huit pieds vers la rue Old Magasine, sur une ligne parallèle avec la rue Félicité; puis 47 pieds sur une ligne oblique vers la rue Félicité, parallèle à la rue Old Magazine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Conditions—Moitié ou plus comptant le reste, à un an de crédit, représenté par un billet spécialement garanti par hypothèque et privilège de vendeur, portant intérêt de 7 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection du dit billet. Les améliorations doivent être assurées et la police transférée au porteur du dit billet, et toutes les autres clauses usuelles de garanties. 10 pour cent comptant au moment de la vente du prix de son enchère. Acte de vente pardevant Fred. Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
11 nov—11 18 25—déc 2 9 13

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Venant d'être reçu de France des premières maisons, des feutres et autres articles pour la réparation de pianos, à laquelle je donne mon attention personnelle; plus de trente ans d'expérience. Spécialités pour les accords de pianos. Ordres de la campagne promptement exécutés.
30 mars—

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur

—DANS LES—

Deuxième et Troisième Districts.

No 138 (ancien numéro) rue des **Ursulines** entre les rues **Remparts** et **Bourgogne**. Une maison en briques à un étage.

No 79 (ancien numéro) rue **Union** entre les rues **Remparts** et **St-Claude**. Une maison double à un étage.

Nos 155 et 157 (ancien numéro) rue des **Français** entre les rues **Morales** et **St-Claude**. Deux maisons à un étage.

No 488 (ancien numéro) rue **Bagatelle** entre les rues **Girod** et **Urquhart**. Un cottage à un étage.

MERCREDI 5 DECEMBRE,

A la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 50 et 52 rue Baronne.

SUCCESSION DE MME VEUVE JOSEPH ALEXANDRE LEBEC.
No 43,501—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 723 rue Commune—MERCREDI, 5 décembre 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Nos 50 et 52** (anciens numéros) rue **Baronne**, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 31 octobre 1894 et signé le 31 octobre 1894 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—
1° **Un certain lot de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent, y ayant droit ou y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues **Ursulines, Bourgogne, Remparts et St-Philippe** et mesurant 30 pieds de face à la rue Ursulines par une profondeur de 60 pieds, borné sur un côté par la propriété de Mme Martin ou ses agents, et sur la gauche, par la propriété de M. Duverger ou ses agents. Etant la même propriété que la dite Veuve J. A. Lebec a acquise par achat, de François Ecrot par acte passé pardevant Joseph Lisbony, ancien notaire dans cette ville, le 30 octobre 1857. Les améliorations consistent en une maison en briques, à un étage, avec corridor en commun, la dite maison en deux corps de logis contenant ensemble six chambres, cuisine à deux étages ayant 4 chambres, cuve, water-works, etc., etc., connu par le numéro municipal 138 rue Ursulines.
2° **Un certain lot de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, maintenant Bourbon, Urquhart, Girod, maintenant Ville et Union, faisant partie du lot désigné par le No 282 de l'ilet No 28 sur un plan dudit faubourg, ledit lot mesure, au pied français 30 pieds de face à la rue Bagatelle, maintenant Bourbon, sur une profondeur de 120 pieds, borné sur le côté droit par le lot No 283 et sur l'autre côté par le reste du dit lot No 282. Etant la même propriété que la feue Veuve J. A. Lebec a acquise de François Ecrot par acte passé pardevant Jos. Lisbony, ancien notaire, le 30 octobre 1857. Les améliorations consistent en un cottage avec 4 chambres, cuisine avec 2 chambres, cuve, puits, lieux d'aisance, etc., connu comme le numéro municipal, vieux numéro, 488 rue Bagatelle.
3° **Deux certains lots de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situés dans le nouveau Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan lithographié annexé à un acte de vente passé pardevant A. Mazureau, ancien notaire, le 22 novembre 1848, ilet ancien Bore, Enfants (maintenant St-Claude), Champs Elysées et Morales, mesurant chacun 27 pieds 5 pouces de face à la rue Français sur une profondeur de 125 pieds, lesquels dits lots font partie de deux lots désignés par les numéros 95 et 96 de l'ilet No 18 sur un plan du nouveau Faubourg Marigny. Etant la même propriété que la dite Veuve J. A. Lebec a acquise de Mlle Anastasie Désarsant par acte passé pardevant Jos. Lisbony, ancien notaire, le 22 septembre 1857. Les améliorations consistent en une résidence double, ayant ensemble 8 chambres, bâtisses dans le fond avec 4 ou 5 chambres, lieux d'aisance, hangar, cuve, etc. Connue par les numéros municipaux (vieux numéros) 155 et 157 rue Français.
4° **Une portion de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies privilèges qui y appartiennent situé dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Union, Amour, maintenant Remparts St Claude et Français, faisant partie du lot désigné par le No 60 de l'ilet No 20 sur le plan du Faubourg Marigny, laquelle portion de terre est désignée par le No 1 sur un plan particulier de J. A. Pooja, du 9 décembre 1844 en l'étude de Felix Percy, ancien notaire et mesurant au pied américain, 27 pieds 2 pouces de face à la rue Union, sur une profondeur de 110 pieds 27 pieds 4 lignes de largeur sur la ligne du fond, étant la même propriété que la dite Veuve J. A. Lebec a acquise de Mlle Anastasie Désarsant par acte pardevant Jos. Lisbony, ancien notaire, le 23 septembre 1857.
Les améliorations consistent en une résidence à un étage, avec six chambres, cuisine avec 4 chambres, water works, lieu d'aisances, cuve, etc., connu par le numéro municipal 79 vieux numéro rue Union.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste en un crédit de 1 et 2 ans, devant être représenté par des billets d'acquéreur ou acquéreurs divisés en coupons représentant l'intérêt de 8 pour cent par année à partir du jour de la vente, et portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de la vente, jusqu'à paiement, garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, transfert de polices; 5 pour cent d'honoraires d'avocat et le pacte de non alienando, et l'acquéreur ou acquéreurs assumera le paiement de toutes les taxes de l'Etat de 1894, en sus du prix de son adjudication et fera un dépôt, avec les encanteurs, de 10 pour cent sur le montant de leur enchère pour lier la vente.
Actes de vente, pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.
1er nov—1 7 14 21 28—déc 5

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de Veuve Annie A. Begue.
Deux Cottages à deux corps de logis, Nos 49 et 51 rue Villeré, Algers, 5me District.
PAR LOUIS A. RICHARDS, encanteur, bureau, No 629 (nouveau numéro) rue Commune—MARDI 4 décembre 1894, à midi, à la nouvelle Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre en date du 30 octobre 1894 rendu par l'Hon. G. A. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant en place de l'Hon. N. H. Rightor, juge Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire de la succession de Veuve Annie A. Begue, No 43,027 du Dossier de la susdite cour, et pour le compte de la dite succession, il sera vendu à l'encan:
Deux certains lots de terre désignés par les Nos 5 et 6 de l'ilet No 8, maintenant No 14, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District (Alger), bornés par les rues Villeré, Barthélemy, Seguin et Delaronde, lesquels lots mesurent chacun, au pied français, trente-trois pieds et quatre pouces de face à la rue Villeré, sur une profondeur de cent dix huit pieds, entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent de deux résidences à deux corps de logis contenant quatre chambres, cuisine, galeries, cuves, hangars, etc., et connues par les Nos 49 et 51 rue Villeré.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, (le reste, s'il y en a) à un et deux ans de crédit avec billets portant 8 pour cent d'intérêt par an, privilège et lien de vendeur et les clauses usuelles de garantie; un dépôt de 10 pour cent comptant du prix de leur enchère sera requis au moment de l'adjudication, les taxes de l'année courante seront assumées par les acquéreurs.
Actes de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais des acquéreurs.
4 nov—4 13 20 27—déc 2 3 4

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans No 44,124—Division D—W. A. Brand & Co. vs leurs créanciers—Ordre de Cour—La pétition précitée considérée—Il est ordonné que la cession des biens par la dite maison de W. A. Brand et Compagnie, et par les dits W. A. Brand et A. Ledoux, les membres individuels de la dite maison, soit et est par le présent acceptée; il est de plus ordonné que toutes procédures contre la personne et les biens des dits membres soient suspendues. Il est de plus ordonné que A. K. Amacker, soit et est par le présent nommé avocat pour représenter les créanciers absents des dits insolvables. Il est de plus ordonné qu'une réunion des dits créanciers des insolvables soit convoquée et tenue selon la loi, après les annonces et délais, pardevant Henri L. Gardner, Jr, notaire public, à son bureau, No 13 Passage Commercial, en cette ville Nouvelle-Orléans, Louisiane, le MERCREDI, 5 décembre 1894, commençant à 10 heures A. M.
Nouvelle-Orléans, 31 octobre 1894
(Signé) GEO. H. THÉARD,
Juge de cette Cour, Division E, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor Juge de la Division D, maintenant absent en congé.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
3 nov—3 19—déc 5

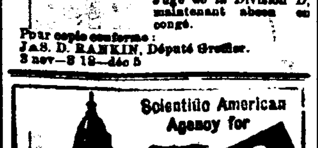

CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.
For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK.
Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the
Scientific American
Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York City

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENTS BIEN SITUES

—ET—

PRODUCTIFS

MAGASINS, RESIDENCES SIMPLES ET DOUBLES,

—ET—

Terrains Vacants dans le Premier District.

La Magnifique Pharmacie et Résidence,

No 520 avenue Canal, coin de la rue Broad.

La Commode Résidence à deux Etages,

Avec de Vastes Ecuries et Huit Terrains de Choix,

Coin N.-E. de la rue Broad et de l'avenue Cleveland.

Le Cottage Double Productif,

Nos 317 et 317 1/2 avenue Cleveland, près de la rue Broad.

La Jolie Résidence Simple,

Banks, entre les rues Broad et Dorgenois.

Les Désirables Cottages Doubles et Simples.

Nos 29, 33 et 33 1/2 rue Broad, entre les rues Cleveland et Palmyre.

La Rangée de Résidences bien Situées,

Coin N. E. des rues Broad et Banks,

—ET—

Terrain Vacant de Choix sur l'avenue Broad et la rue Palmyre.

A L'ENCHERE PUBLIQUE.

Succession de Patrick Kane.

No 37,432—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MARDI, 11 décembre 1894, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières et d'Encan, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, signé le 5me jour de novembre 1894, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée les propriétés foncières de valeur ci-dessous décrites, à savoir—

1° **Le magasin et résidence simple bien bâti et désirablement situé** coin sud ouest de l'avenue Canal et de la rue Broad, contenant galerie devant et sur le côté, 5 chambres, hangar, citerne et une grande écurie en bois à 2 étages à l'arrière. Le terrain est décrit comme suit à savoir: Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville et dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet (maintenant Cleveland), Broad et Dorgenois, désigné par le No 1 sur un plan dressé par Reizenstein, le 9 mai 1879, déposé au bureau de Théo. Guyol, ancien notaire en cette ville, comme plan "O," lequel lot mesure trente pieds de face à la rue Canal sur cent trente six pieds trois pouces et trois lignes de profondeur et façade à la rue Broad, desquelles il forme le coin. Située à la jonction des deux larges avenues seulement pavées, cette propriété est extrêmement désirable pour affaires et est un placement d'une certaine production.

2° **L'agréable résidence en bois à deux étages**, avec large écurie à 2 étages et huit lots de terre coin des rues Broad et Cleveland, retirée du trottoir et contenant des galeries sur le devant, salle au-dessus et au-dessous, grand salon, salle à manger, cuisine, buanderie, chambre de domestiques et chambre à repasser au-dessous, sept chambres et cabinets au-dessus, à grandes citernes, belle maison à deux étages pour voiture, avec deux chambres au-dessus, etc.

Les lots sont décrits comme suit, à savoir: Huit certains lots de terre situés dans le Premier district de cette ville et dans l'ilet borné par les rues Canal, Broad, Gasquet, maintenant Cleveland, et White, désignés par les Nos 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22, sur un plan dressé par L. W. Brown, le 12 août 1886, et annexé à un acte passé pardevant A. Hero, Jr., notaire public, en cette ville le 4 octobre 1886, d'après lequel plan le dit lot mesurant comme suit, à savoir: Le lot No 15 30 pieds de face à la rue Broad, 130 pieds 8 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne de côté le divisant de l'arrière des lots Nos 11, 12, 13 et 14, sur ledit plan; 131 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne de côté du lot No 16 et 30 pieds de largeur dans le fond. Le lot No 16 mesure 31 pieds 3 pouces et 1 ligne de face à la rue Broad sur 191 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne de côté vers le lot No 15, et 191 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne de côté du lot No 17, et 31 pieds 3 pouces de largeur sur la ligne du fond. Le lot No 17 mesure 31 pieds 3 pouces 1 ligne de face à la rue Broad, sur 191 pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No 16, et 191 pieds 9 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 18 vers l'arrière des lots Nos 21 et 22, et 31 pieds 3 pouces de largeur dans le fond. Le lot No 18 mesure 30 pieds 4 pouces et 7 lignes de face à la rue Broad sur 131 pieds 3 pouces et 7 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot No 17, et 132 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté du lot No 19, et 30 pieds 4 pouces et 8 lignes de largeur dans le fond. Le lot No 19 mesure 30 pieds 5 pouces de face à la rue Broad sur 132 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté du lot No 18, et 132 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 20, et 30 pieds 5 pouces de largeur dans le fond. Le lot No 20 forme le coin des rues Broad et Gasquet, maintenant Cleveland, et mesure 30 pieds et 5 pouces de face à la rue Broad sur 132 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 19, et 122 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur et de façade à la rue Gasquet, maintenant Cleveland, et 30 pieds et 5 pouces de largeur dans le fond; et les lots Nos 21 et 22 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Gasquet, maintenant Cleveland, sur 91 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée commune de 20 pieds de largeur, s'ouvrant sur la rue White, en commun avec les lots Nos 15 et 16 et les autres lots. A quelques yardes d'une ligne de chemin de fer électrique et du pavage en gravel de la rue du Canal, et faisant face à une large avenue cette spacieuse propriété offre une belle occasion pour des améliorations rémunératives.

3° **Le cottage double en bois productif recouvert en ardoises** Nos 317 et 317 1/2 rue Cleveland, anciennement Gasquet, près Broad, ayant 4 chambres, hangars, citernes, arrière cour et allée de côté à chaque corps de logis. Le lot est décrit comme suit, à savoir: Un certain lot ou portion de terre, situé et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gasquet maintenant Cleveland Canal, Broad et Dorgenois, commençant à une distance d'à peu près soixante quinze pieds sept pouces du coin de la rue Gasquet maintenant Cleveland et Broad, mesurant à peu près quarante-trois pieds deux pouces trois lignes de face à la dite rue Cleveland (anciennement Gasquet) sur quatre-vingt dix pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles; le dit terrain ou portion de terre étant formé de l'arrière (1) d'un certain terrain ou portion de terre dans le dit ilet et étant la portion de façade de ce certain terrain, désigné par la lettre A sur un plan fait par A. de Armas, voyer, et annexé à un acte de vente passé pardevant A. Hero, Jr., notaire, le 26 de novembre 1877; le dit terrain ou portion de terre formant l'encoignure des rues Broad et Gasquet, et mesurant 60 pieds de face à la rue Broad sur 118 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur et face à la rue Gasquet, et (2) un autre terrain ou portion de terre dans le même ilet, étant la portion de façade du dit certain terrain, désigné par le No 11 sur un plan déposé comme plan O, dans le bureau de Théodore Guyol, ancien notaire en cette ville: le dit terrain ou portion de terre mesurant, mesure américaine, 30 pieds et 6 pouces de face à la rue Broad sur 118 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Dans un quartier choisi, près de la ligne de Chars Electriques de la rue Canal, et régulièrement occupés.

4° **Le beau cottage double productif en bois, couvert en ardoises**, Nos 49 et 49 1/2 rue Broad, coin Palmyre, contenant quatre chambres, hangars, citernes et arrière cour à chaque logement.

Le lot est décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre situé dans le Premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Broad, Palmyre et Bank et l'allée Jane, désigné par le No 1, sur un certain plan dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, le 10 janvier 1867, une copie duquel a été annexée à un acte passé dans le bureau de Edward Barnett, ancien notaire en cette ville, en date du 28 mars 1867, et le dit terrain mesure 25 pieds de face à la rue Broad, la même largeur dans le fond, sur une profondeur et façade à la rue Palmyre de cent un pieds neuf pouces, et 100 et pieds neuf pouces et sept lignes sur la ligne du lot numéro deux, le dit lot forme le coin des rues Broad et Palmyre. En bon état, faisant face à une large avenue et à proximité de l'Avenue Canal, toujours en demande par de bons locataires.

5° **Le cottage productif double en bois**, Nos 33 et 33 1/2 rue Broad, et la **demeure simple en bois**, No 29 rue Broad. Le cottage double contient quatre chambres, citernes, abavents, cours à l'arrière, etc., à chaque location, et le cottage simple contient quatre chambres, abavent, citernes, etc. La terre est décrite comme suit, à savoir: Une certaine portion de terre située dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Broad, Gasquet (maintenant Cleveland), Palmyre et White, laquelle dite portion de terre est divisée en deux lots désignés par les lettres Y et Z, sur une esquisse particulière annexée à un acte d'inventaire de la succession de James Bradley, fait pardevant William J. Castell, ancien notaire en cette ville, en date du 31 janvier 1881; les dits lots mesurent chacun trente-quatre pieds une pouces et une ligne de face à la rue Broad sur cent trois pieds (plus ou moins) entre lignes parallèles, commençant à une distance de soixante pieds de l'encoignure des rues Broad et Gasquet (maintenant Cleveland), étant composé des terrains originaux numérotés huit et quatre, moins trente pieds pris à l'arrière, et une portion du lot No deux; à proximité des chars électriques de l'Avenue Canal, chemins convenables et en bon état, dans un district populeux.

6° **La jolie cottage simple en bois**, No 106 rue Banks entre les rues Broad et Dorgenois, contenant trois chambres, hangar, citerne, grande entrée pour voiture et arrière cour. Le lot est décrit comme suit, à savoir: Un certain lot de terre situé dans ledit Premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Commune, maintenant avenue Tulane, Dorgenois, Banks et Broad, désigné comme lot No dix d'après un plan dressé par H. Moellhausen, ancien voyer, daté le 16 février 1845, déposé en l'étude de S. Philips, alors notaire en cette ville, et aussi une copie duquel et faite par C. A. Hedin, architecte, déposé en l'étude de Michael Gernon, un notaire public en cette ville, ledit lot mesurant en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Banks, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles. Une jolie demeure tranquille, sur une large avenue, à proximité des lignes électriques de la rue Commune et de l'avenue Canal.

7° **Les jolies propriétés-cottages à plusieurs corps de logis**, Nos 65, 67 et 67 1/2 et 69 Broad coin de la rue Banks. Le No 69 rue Broad est bâti à l'encoignure de la rue Banks et contient 4 chambres. Les Nos 65, 67 et 67 1/2 Broad sont une rangée de cottages en bon état ayant 2 chambres chacun, etc. Les lots sont décrits comme suit: 1. Un certain lot de terre d'une forme triangulaire situé dans le dit Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Banks Broad, Palmyre et l'allée Jane, à l'encoignure des rues Banks et Broad, et mesurant 32 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la première rue sur une profondeur de 88 pieds 2 pouces et 5 lignes de côté faisant face à la rue Broad et 93 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la ligne opposée et étant désigné par la lettre A sur un croquis du voyer fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, en date du 18 juillet 1867. Et 2. Deux autres certains morceaux ou parcelles de terre situés dans les mêmes district et ilet que la propriété huitièmement décrite, désignés par les numéros dix et onze sur un plan dressé par le dit J. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, le 10 janvier 1867, une copie conforme de laquelle est annexée au dit acte passé dans le bureau du dit E. Barnett, ancien notaire en cette ville, le 28 de mars 1867. Les dites parcelles de terre mesurant comme suit, à savoir: le lot No 10, 11 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Broad, 25 pieds 7 pouces de largeur dans le fond sur la ligne du terrain No 9, parallèle à la rue Banks, 81 pieds 8 pouces 2 lignes sur la ligne du lot No 11, et 74 pieds 11 pouces sur une ligne oblique le séparant de la propriété, le lot A, ci-dessus premièrement décrite, et le lot No 11 mesurant 18 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Banks, 100 pieds de profondeur sur la ligne du lot No 12, 25 pieds 7 pouces de largeur dans le fond sur la ligne dudit lot No 9, parallèle à la rue Banks, 81 pieds 5 pouces 2 lignes sur la ligne du lot No 10, et 18 pieds 8 pouces 4 lignes sur la ligne le séparant dudit lot A, la propriété dudit décrite, lesdits lots Nos 10 et 11 étant aussi désignés par les mêmes numéros sur ledit croquis dudit voyer J. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, daté le 18 juillet 1867. Un bon coin pour affaires commerciales et dans un voisinage prospère. Une belle occasion pour un homme entreprenant.

8° **Le lot désirable pour bâtir**, rue Broad, entre les rues Banks et Palmyre, désigné comme suit, à savoir: Un certain lot de terre, situé dans le dit Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Broad, Palmyre, Banks et White, désigné comme lot No 2, dans l'ilet No 605. Le dit lot No 2 mesure 25 pieds de face à la rue Broad, sur 101 pieds de profondeur.

9° **Le lot de choix pour bâtir**, rue Palmyre, entre Broad et White désigné comme suit, à savoir: Un certain lot de terre situé dans le dit Premier district de cette ville, dans le même district et ilet comme la propriété ci-devant huitièmement décrite, désigné comme lot No 28 dans le dit ilet No 605, et mesure 25 pieds de face à la rue Palmyre, sur 100 pieds de profondeur.

Ces deux lots jolis sont bien situés pour bâtir, à proximité de bons chemins et des lignes de chars électriques, des marchés et des écoles.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste à un crédit d'un et deux ans, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final; 5 pour cent d'frais d'avocat en cas de procès pour en forcer le paiement. Les polices d'assurance devront être transférées aux détenteurs des billets et l'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1894 en sus du prix d'adjudication, et devra faire un dépôt de 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier les ventes.

Actes de vente pardevant James J. Woulfe, Esq., N. P., aux frais des acquéreurs.
10nov—10 11 18 25 déc 2 3 4 9 10 11

ANNONCE JUDICIAIRE.
SANS RESERVE.

LA PROPRIÉTE A DEUX ETAGES

Et Magasin de Valeur,

No 297 RUE ST-THOMAS,

Entre les rues St-Jacques et Félicité.

—Et le—

Cottage-Résidence DE CHOIX.

No 38 RUE LAUREL.

Entre les rues St-André et Ste-Marie.

Mme Catherine Von Droskowsky et son époux vs Nicholas Vogelsanger et als.

No 43,687.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MARDI, 18 décembre 1894 à midi à la Bourse d'Encan de Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 19 octobre 1894 et signé le 25 octobre 1894 par l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la Paroisse d'Orléans, daté 16 novembre 1894, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée:

1° **Le désirable magasin et résidence en bois à deux étages** recouvert en ardoises No 297 rue St-Thomas, entre St James et Félicité, contenant un vaste magasin avec vitrine, trois chambres et large passage briqueté, hangars, deux citernes et large cour à l'arrière, et au premier un salon et trois chambres. Le terrain est décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, désigné par la lettre A, sur un plan fait par H. Rottingal, voyer, le 28 mai 1875, et mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St Thomas, entre les rues St James et Félicité, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

2° **La résidence de choix en bois à deux étages**, No 38 rue Laurel, entre St André et Ste-Marie, contenant d'ux chambres et cuisine détachée, citerne, grande cour à l'arrière, etc. Le lot est décrit comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Ste Marie, Laurel et Annonciation, formant partie du lot de terre désigné par le No 40 du dit ilet laquelle portion de terre mesure 30 pieds 3 pouces 1 ligne de face à la rue Laurel sur 150 pieds de profondeur sur la ligne des lots 18, 19 et 20, et 150 pieds 6 pouces sur la ligne de l'autre portion du lot No 40.

Dans un quartier tranquille et à proximité d'églises, écoles et lignes de chemins de fer. Louée à raison de $72 par an.

Conditions—Comptant; 20 pour cent comptant du prix d'achat pour lier la vente.

Actes de vente, pardevant Jeff. C. Wenck, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
17 nov—17 18 25—déc 2 9 16 à date

PAR'OIDIUM
(Pas poison!)
Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.
Puissant destructeur des poux des bestiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.
Le *Par'oidium Extract*, est un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les coquerelles et leurs œufs, les fourmis, etc., etc.
Une boîte d'échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 30 cents à M. F. C. Boucher Saint Paul, Minnesota.
A ceux demandés partout.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de Propriété améliorée de valeur dans le Sixième District, portant le No 345 rue Foucher.
Harry H. Hall, Exécuteur Testamentaire, versus Ambrose Smith.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 43,982—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp dans le Premier District de cette ville, le MARDI 6 décembre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, située dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 377, borné par les rues Prytanée, Aline, Foucher et l'avenue St Charles, la dite portion de terre est désignée par la lettre A sur une esquisse d'arpentage annexée à l'acte mentionné ci dessous passé pardevant N. B. Trist, notaire, le 11 juillet 1888, faite par P. A. D'Hémécourt, sous-voyer de la ville le 22 juin 1888, et mesure d'après cela, soixante-cinq pieds de face à la rue Foucher, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt-cinq pieds et est composé des lots numéros neuf et dix et de deux pieds quatre pouces du fond des lots cinq, six, sept et huit sur une esquisse d'arpentage faite par A. G. Blanchard, sous voyer de la ville datée le 8 octobre 1872, annexée à un acte passé pardevant Marcel T. Ducros, notaire, le 27 août 1886.
Etant la même propriété achetée par le défendeur par achat de Bartolome Pico, d'après un acte passé pardevant N. B Trist, notaire, le 11 juillet 1888, dûment enregistré au bureau des Aliénations, Livre 128, folio 387.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Termes et conditions.—1° Un montant comptant suffisant pour payer le billet pour lequel on opère la saisie, tiré par Ambroise Smith, défendeur, à son propre ordre et endossé par lui, daté le 18 janvier 1893 et payable un an après date, pour la somme de $2,333.33 1/3, avec intérêt à raison de sept pour cent par an à partir de la date jusqu'à paiement; 5 0/0 honoraires d'avocat sur le montant total dudit principal et intérêt; neuf (89) piastres frais de greffier et les frais et charges du procès et de la vente et les taxes de ville et d'Etat dues sur ladite propriété.
2° L'acquéreur assumera les billets qui ne sont pas encore dûs et les obligations de l'hypothèque, à savoir: Un billet tiré par le dit Ambroise Smith, défendeur, à son propre ordre et par lui endossé, daté le 18 janvier 1893 et payable deux ans après date pour la somme de $2,333 33 1/3 avec intérêt à raison de sept pour cent par an de la date jusqu'à paiement. Un autre billet tiré par le dit Ambroise Smith, défendeur, à son propre ordre et par lui endossé, daté le 18 janvier 1893, et payable trois ans après date pour la somme de $2,333 33 1/3 avec intérêt à raison de sept pour cent par an de la date jusqu'à paiement.
3° Et la balance, s'il y en a, comptant sur les lieux; et au cas où le prix d'enchère sur la propriété, serait après la déduction des honoraires, frais et taxes comptant—moindre que le montant total de la réclamation du plaignant avec intérêt, ainsi que cela est mentionné ci-dessus, des billets qui devront être assumés ainsi que ci-dessus, alors l'acquéreur paiera la réclamation comptant du plaignant et assumera les billets non échus mentionnés ci-dessus—**pro rata jusqu'au montant de son enchère.**
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
2 nov—2 9 16 23 30—déc 6

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, et ne avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS.
Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire
12 nov—74—1 an J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire.

Compagnie d'Assurances PHŒNIX de Hartford, Conn.
—SUCCESSEURS DE LA—
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Actif, valeur réelle..........$5,890,322
Pertes réglées à la Nouvelle Orléans ainsi que le font les Compagnies locales
JULES TUYES, Agent-Résident.
29mai94—1an 39 RUE CARONDELET

VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE DE CHEVRIER

Le VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE, préparé par M. CHEVRIER, Pharmacien de 1re classe, à PARIS, possède à la fois les principes actifs de l'HUILE DE FOIE DE MORUE, et les propriétés thérapeutiques des préparations alcooliques. — Il est précieux pour les personnes dont l'estomac ne peut pas supporter les substances grasses. — Son effet, comme celui de l'HUILE DE FOIE DE MORUE, est souverain contre la SCROFULE, le RACHITISME, l'ANÉMIE, la CHLOROSE, la BRONCHITE, et toutes les MALADIES DE POITRINE.

M. CHEVRIER prépare aussi le
VIN A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE CRÉOSOTÉ
REMÈDE PAR EXCELLENCE CONTRE LA
PHTHISIE PULMONAIRE

Dépôt général	Dépôt
PARIS 21, Faubourg Montmartre, 21	à la Nlle-Orléans, J. L. LYONS & Co, 42, 44, Camp.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

Arrivée.	Départ.
LOUISVILLE AND NASHVILLE	
No 3 Fast Ex..7:35 am	No 6 Fast Mail..7:40am
No 7 Coast Acc.8:55 am	No 4 Fast Ex...11:00 am
No 1 Lim. Ex. 5.00 pm	No 8 Coast Acc.3 25 pm
No 5 F's Mail.10 25pm	No 2 Lim. Ex...7:50 pm
ILLINOIS CENTRAL.	
No 25, Local Mail and Express...8.50pm	No 26, Local Mail and Express...7:00am
No 3. New Orleans Limited.......7:20pm	No 4, Chicago Limited......11:30am
No 1, Fast Mail.8:30am	No 2, Fast Mail 6.00pm
No 33 Exc. dimanche.........8:25pm	No 34 Exc di manche.........7:45am
YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.	
No 5, Memphis and Kansas City Fast Train.....10:00am	No 6, Memphis and Kansas City Fast Train.........4.00pm
No 21, Vicksburg Express.........5.50 pm	Vicksburg Express..........7.30 am
QUEEN AND CRESCENT ROUTE	
No 1 Limited...9 30 am	No 2 Limited...6.20pm
No 3 Fast Mail.6.30 am	No 6..........11 30am
TEXAS AND PACIFIC	
No 54, Cal. Ex.7:00pm	No 53, Cal. Ex..8:15am
No 52, Hot Springs & St-Louis Ex..9 15am	No 51, Hot Springs & St-Louis Ex..6 05pm
SOUTHERN PACIFIC COMPANY	
San Antonio...7:06pm	California Ex...9:10am
California Ex. 10:55am	San Antonio....5:20pm
EAST LOUISIANA RAILROAD.	
Excursion le dimanche seulement.	
No 2..............6 40 pm	No 10............8.00 am
Tous les jours, le dimanche excepté.	
No 7..........9:10 am	No 8 ....3:20 pm
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.	
Pte-la-Hache....9:00 am	Pte-la-Hache..7:00am
........4:15pm	..............3:00pm
Shell Beach.....2:40pm	Shell Beach...10:00am
Dimanche.	
Pte-la-Hache...9.40 am	Pte-la-Hache & Shell Beach...7.15am
Shell Beach.....9:40 am	Pte la Hache & Shell Beach...4:40pm
Shell Beach & Pte-la-Hache. 7:00pm	Shell Beach......5:00 am
NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.	
Tous les jours.	
Alger.........10:00 am	Alger.........4.30 pm
Tous les jours excepté le dimanche	
Alger.........6:05 pm	Alger.........8.00 am
Dimanche seulement.	
Alger.........6:40 pm	Alger.........8.00 am

NOUVELLES MARITIMES.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time-Ball*) régi par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

E. A. ANDERSON,
Enseigne de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

This sub-chart of average conditions for the month shows an area of high pressure near 35th parallel. There is also a low in the vicinity of Greenland. Between this high and this low there is also a general movement of the air from the United States towards Europe and the Arctic Region, and occasional spiral circulations, viz, the cyclonic (against the sun), with low barometer, and the anti cyclonic (with the sun), with high barometer. Generally, to the eastward and in front of the cyclonic circulation, or the low, the weather is damp, the thermometer rising and the barometer falling; while to the eastward and in front of the anti-cyclonic, or high, it is dry, cooler, and the barometer rises.

Forecast for July.—Generally fair weather with moderate to fresh winds. Occasional moderate gales north of the 40th parallel. Beginning of the West Indian hurricane season during the latter part of the month. Frequent fog, as shown, from lon. 33° W. across the Grand Banks, to the Nova Scotian and New England coasts. Icebergs in the vicinity of Belle Isle and to the eastward of Newfoundland, with probably a few bergs as far south as the 43d parallel.

REVIEW OF JUNE.—The weather over the North Atlantic during the month of June has been remarkably fine. On only a few days were gales reported and only four reports received recorded the force of wind as high as 10 at any time. North of the 40th parallel and west of the 35th meridian the winds were generally from the southwest, except from June 12 to June 17, when northeasterly and easterly winds prevailed. East of the 35th meridian and south of the 45th parallel the winds were generally fresh to strong from the west. In the central and southern part of the ocean the weather was pleasant and the winds light to moderate.

With the exception of the storm that crossed Newfoundland, June 7/8, the tracks plotted on the Chart this month are those of depressions rather than storm areas.

On June 1 a depression, 29.40 ins., was central near latitude 50° N., longitude 21° W. It moved about E NE'ly across the southern part of Ireland and into the North Sea on the following day. Moderate winds accompanied this depression, but a few squalls, force 7, were reported.

A similar depression from the southwest moved up the Irish Channel on the 4th and 5th. The winds were generally moderate to strong; lowest barometer, 29.68 ins.

On the 6th another depression moved from the west of France up the English Channel, as shown.

An area of low pressure appeared near Hatteras June 6, accompanied by fresh winds. On the 7th it was central near lat. 40° 30' N., lon. 65° 30' W., wind fresh to strong, barometer 29.63 ins. During the night the barometer fell to 28 82 ins., and near the center the winds increased to the strength of a whole gale. On the 9th vessels to the southward of the storm track had westerly gales, force 9-10.

On the 7th a depression that had moved from Newfoundland was central near lat. 50° N., lon. 38° W. Thence it moved NE'ly and disappeared on the 8th. One vessel reported highest force of wind 10.

On the 15th a depression moving NE'ly, crossed the 30th meridian near 51° N. It was accompanied by gales, force 7. On the 16th it disappeared toward Rockall.

During the month frequent fog was experienced from longitude 42°, between 45 N. and 48° N., across the Grand Banks to the coast. Occasional fog was reported by vessels from the Grand Banks to the English channel.

Several icebergs were sighted during June between lat. 42° 30' N. and lat. 49° N., and from 45° W. to 50° W. The greatest number and largest bergs were seen between longitude 49° W. and the coast of Newfoundland.

Charts Published, Canceled, and Extensively Corrected During the Month of June, 1894.

Charts Published.

1401. Pilot Chart of North Pacific Ocean July, 1894.
1415. Pilot Chart of the Great Lakes.
1423. West Indies: Saint-Croix Island.
1427. British Columbia: West Coast of Vancouver Island. Nasparti and Ououkinsh Inlets.
1429. Brazil: Port Victoria and Espiritu Santo Bay.
1430. British Columbia. West Coast of Vancouver Island: Esperanza and Nuchalitz Inlets, with plan of Queen's Cove, Esperanza Inlet.
1431. British Columbia: Beaver Harbor and Alert Bay and Entrance of Nimpkish River.
1433. British Columbia: Sequash, Anchorage, Queen Charlotte Sound and Beaver Cove, Broughton Strait.
1438. British Columbia: Oyster and Telegraph Harbors, with plans of Osborn and Maple Bay.

Charts Canceled.

486. Brazil Plan of Espirito Santo Bay and Port of Victoria, by H. O. chart 1429.
23. South Atlantic Ocean. Sheet 1: from the equator to 65° south latitude by H. O. charts 823, 823a, 1130 and 1132.
24. South Atlantic Ocean: Sheet 2, by H. O. charts 1131 and 1133.
374. Ten anchorages on coast of Venezuela, by B. A. charts 230, 394, 507, 509 and 510.
782. Coast of Italy: Taranto and Galipoli Harbors by B. A. charts 204 and 1643.
994 995 1127, 1128 and 1129. Great Circle Sailing charts of the world, old edition by Nos 1280, 1281, 1282, 1283 and 1284, respectively new editions of the same.

Charts Extensively Corrected.

1270. Japan. Nangasaki Harbor and Approaches.
121. Kingsmill or Gilbert Islands. Makin or Pitt's Island and Tara-tara or Touching Island.
1283. Korea: Approaches to Chemulpo, with plan of Chemulpho anchorage.

BULLETIN MARITIME.

SAMEDI, 1er DECEMBRE 1894.

EXPÉDIÉS EN DOUANE

Steamship ang Isabel, Delargie Havre.
Steamship ang Agapanthus, Tod, Havre.
Steamship am Newport, Connor New York.
Steamship ang Crown Prince, Lewis, Corunna, Passages et Cadix.
Steamship (ang) Scaw Fell, McNeil, Havre, via Norfolk, Va.

ARRIVÉS.

Steamship am Rover Colombe. Colón, etc.
Steamship alle Markomannia, Spruth, Hambourg, via Havre et les ports des Indes Occidentales.
Steamship ang European, Barnes, Brême, via Anvers.
Steamship am Knickerbocker, Halsey, New York.

BATEAUX A VAPEUR.

John Howard, Campbell, Devall Landing.
Belle of the Coast, Aiken, New Hope.
Whisper, Mayor Bayou Goula.
Lafourche Charlet Donaldsonville.
Stella Wilds Comeaux, Haut du Fleuve.
Assumption, Dodd, Donaldsonville.
Mabel Comeaux, Vorhies, New Hope.
Lougre Kentucky, ——, Golden Ranch.

EXPORTATIONS

HAVRE—par steamship Isabel—14,104 balles coton.
HAVRE—par steamship Agapanthus—11,368 balles coton.
HAVRE—par steamship Scaw Fell—5408 balles coton.

Arrivages de produits.

GOLDEN RANCH—par lougre Kentucky—65 barils sucre.
NEW HOPE—par steamer Mabel Comeaux—222 boucauts sucre 1917 barils sucre 363 barils mélasse.
166 boucauts sucre 2088 barils sucre 199 barils mélasse.
DEVALL—par steamer John Howard—104 boucauts sucre 2344 barils sucre 759 barils mélasse.
DONALDSONVILLE—par steamer Lafourche—108 boucauts sucre 1573 barils sucre 777 barils mélasse.
HAUT DU FLEUVE—par steamer Stella Wilds—956 barils sucre 113 barils mélasse.
BAYOU GOULA—par steamer Whisper—10 balles coton 150 sacs graine coton 41 boucauts sucre 641 barils sucre 445 barils mélasse.
DONALDSONVILLE—par steamer Assumption—1200 barils sucre 789 barils mélasse.

Reçu par les chemins de fer:

N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE—615 barils sucre.
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR.—Fret assorti.
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—456 balles coton.
N. ORLEANS & NORTHEASTERN R. R.—1070 balles coton.
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—5472 balles coton.
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD & YAZOO & MISSISSIPPI VALLEY RR—2181 balles coton.
SOUTHERN PACIFIC COMPANY—1938 balles coton.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship Knickerbocker, Halsey..parti 24 nov
Steamship Glendevon, Hedge.......parti 22 nov
Steamship El Rio, Quick.............parti 27 nov
Steamship New-Orleans, Betts.......parti 28 nov
Steamship El Sol, Mason.............parti 29 nov
Steamship Algiers, Boyd..............expd. 28 nov

LIVERPOOL.
Steamship Inventor, Combe........parti 17 nov
Steamship Engineer, Wood..........parti 31 oct
Steamship Orion, Lang...............parti 27 oct
Steamship Mariposa, Cave...........parti 16 nov
Steamship Louisianian Wallace.....parti 10 nov
Steamship West Indian, Edwards...parti 21 nov
Steamship Professor, Tester........parti 17 nov
Steamship Wistow Hall, ——.......parti 22 nov

LONDRES.
Steamship Etiola, Legg..............parti 23 nov
Steamship Escalona, ——...........parti 27 nov

SHIELDS, ANG.
Steamship Russian Prince, ——.....parti 18 nov
Steamship Dracona, Thompson......parti 17 nov
Steamship Musician, Wallace.......parti 13 nov
Barque Pallas, Petersen.............partie 28 sept
Steamship Gerona, Stook.............parti 24 nov
Steamship Birdoswald, Innis.........parti 27 nov

MARSEILLE.
Barque Francisca, Maresca...........partie 29 oct

GREENOCK.
Navire Stallwart, Cann.................parti 29 sept

BREME.
Steamship European, Barnes.........parti 26 oct

CARDIFF.
Steamship Samoa, Meredo............parti 8 nov
S. S. Knight of St John, ——........parti 21 nov
Steamship Knight Commander, ——..parti 21 nov
Steamship Vera, ——.................parti 22 nov

HULL ANG.
Barque Saturnus, Rottigers............partie 3 nov

ANVERS.
Steamship Carolina, ——.............parti 25 nov
Steamship European, Barnes.........parti 4 nov

BLYTH.
Steamship Tiverton, ——............parti 6 nov

HARTLEPOOL.
Steamship Sandal, ——...............parti 9 nov
Steamship Tockwith, ——...........parti 24 nov
Steamship Consecliffe, Louttit.......parti 27 nov

BAHIA.
Barque Triumpho, Evangelesca......partie 20 oct

BRISTOL.
Steamship Mexico, Daly...............parti 23 nov
Steamship Memphis, Williams.......parti 15 nov

DUNDEE.
Steamship Traveler, Muirhead........parti 17 nov

NEWCASTLE.
Steamship Haseldene, ——...........parti 18 nov

TENERIFFE.
Steamship Ethelbarga, Windel.......parti 16 nov

BARRY.
Steamship Maori, Gibson.............parti 22 no
Steamship Etolia, Legg................parti 27 nov

HAVANE.
Barque Antonio Jane, Formigosa...partie 29 nov

SANTOS.
Steamship Campana, ——.............parti 22 nov

RIO DE JANEIRO.
Barque Bella Formigosa, Reis..........partie 25 nov
Barque Maria Vixen, ——.............partie 21 oct
Steamship Deuna Maria, ——.........parti 21 nov

PARA.
Barque Douglas, Crosby...............partie 25 oct

MADEIRE.
Steamship Masonic, Dixon.............parti 23 nov

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.
Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.
Abonnement: $2 50 par an.
Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau: 109 rue de Chartres, Orléans, Lne.